



Nous avons également effectué des multiples démarches pour que les pseudos révisions de zones de salaires qui ont été effectuées ces mois derniers soient revues et corrigées en tenant compte des conclusions des commissions départementales.

Nous avons également demandé à ce que, suivant les décisions prises pour la Région Parisienne, en ce qui concerne les primes de transport et en raison de quelques accords passés avec les Chambres Patronales, la dite prime de transport soit étudiée par région et que l'ensemble des travailleurs puissent en bénéficier.

C'est pensons-nous, en partant de ces revendications que notre action doit se faire dans les Entreprises.

En ce qui nous concerne, nous vous signalons que nous avons, ces jours derniers, effectué une démarche auprès de l'Union des Industries Métallurgiques et Minières et que ces quelques revendications essentielles et immédiates ont été posées.

Nous pouvons, malgré tout, dire qu'a priori le Patronat ne serait pas opposé à l'étude d'un mode de paiement des heures perdues pour coupures de courant, ces heures pouvant par la suite être récupérées, ce qui semble t-il permettrait aux travailleurs de traverser plus facilement cette période difficile.

En fait, ce qu'il faut tenter d'obtenir, pour pallier aux pertes de salaires, que représentent les coupures de courant, c'est que, dès maintenant, tout ou une partie de ces heures perdues soient payées par les Patrons, même si nous sommes obligés de concéder que ces heures seront récupérables.

Bien entendu, cette proposition doit, de votre part, faire l'objet de réflexions et nous pensons que vous ne manquerez pas de nous en faire part et également de nous dire quelles sont les objections que vous y faites.

Ainsi, dans chacune de nos Entreprises et pour bien démontrer tout en restant dans la ligne définie par le Comité National en ce qui concerne les projets gouvernementaux, nous ne sommes pas pour autant décidés à nous laisser endormir et qu'en dehors d'une discussion générale des salaires il existe de multiples moyens de revaloriser notre pouvoir d'achat, ne serait-ce que par une étude du rendement dans chacune de nos boîtes ce qui ne manquera pas d'apporter une plus value à nos gains.

Ainsi, tenant compte des quelques indications qui précèdent nous pensons, mes Camarades, que nous pouvons encore mener, et rapidement, une action qui donnera à nos Camarades la preuve que nos Organisations sont susceptibles d'apporter aux travailleurs les satisfactions qu'ils attendent.

Il faut pour cela oeuvrer ensemble, ne rien négliger dans nos Entreprises, alerter les Organisations Patronales Régionales et que, tenus au courant de votre action, nous soyons à même sur le plan national de répercuter l'ensemble de ce travail.

Nous comptons sur toi.-

Le Secrétariat Fédéral.-